

## LA COTISATION A LA DISCIPLINE SPORTIVE « NATATION »

Avec l'établissement des comptes annuels 2024, la direction sportive natation a procédé à une analyse financière approfondie de la discipline sportive, dont il ressort les conclusions suivantes :

- Part trop faible des revenus propres** - Seuls 30 % des revenus de la natation proviennent de sources propres. C'est nettement insuffisant pour promouvoir et développer ce sport de manière durable et à grande échelle. Étant donné que les pressions budgétaires restent fortes dans le domaine politique et que, si le Parlement parvient à ses fins, les subventions seront fortement réduites, il est impératif, pour les raisons susmentionnées, de pouvoir générer davantage de fonds propres. De plus, Swiss Olympic accorde une plus grande importance au degré d'autofinancement d'une fédération dans le futur modèle de financement qui entrera en vigueur à partir du prochain cycle olympique. Qui entrera en vigueur à partir du prochain cycle olympique, Swiss Olympic accordera une plus grande importance au degré d'autofinancement d'une fédération dans son évaluation. La catégorie « revenu propre » était, avec « grands événements internationaux », la seule catégorie dans laquelle la natation ne pouvait pas marquer de points. Dans tous les autres domaines, Swiss Aquatics Swimming a obtenu le maximum. Ces recettes ne peuvent donc plus être augmentées.
- Les revenus propres ne sont pas à l'abri des crises** - Les revenus propres existants - frais de licence, frais d'inscription et participations personnelles - ne sont pas à l'abri d'une crise, car ils dépendent des compétitions/mesures organisées. Cela a été démontré lors de la pandémie de COVID. De plus, les possibilités d'extension sont limitées, par exemple par la surface d'eau disponible.
- Des subventions limitées malgré le succès sportif** - Malgré d'excellents résultats sportifs et un travail conceptuel, les subventions ont atteint leur maximum. Une augmentation n'est possible qu'en optimisant les revenus propres ou en organisant de grands événements internationaux.
- Mesures d'économie de la Confédération et réductions futures** - Les développements politiques entraînent des mesures d'économie importantes. Des programmes tels que la motion Engler ont déjà été réduits de 10 % en 2025. Selon le Conseil fédéral, les subventions J+S, qui profitent principalement aux clubs, ne devraient plus être réduites, mais les coupes budgétaires imposées par Swiss Olympic dans les fonds de la PR continueront de toucher la fédération. Au total, le Conseil fédéral prévoit des économies de 17,3 millions de francs (2027) et 17,7 millions de francs (2028) dans le domaine de la promotion du sport.
- L'équilibre budgétaire en 2024 uniquement grâce aux mesures d'économie** - Ce n'est qu'en raison d'une stricte discipline budgétaire et des mesures d'économie, telles que la suppression de compétitions internationales de l'équipe nationale et la participation bénévole des juges, que nous nous terminons l'année 2024 juste avec un budget pratiquement équilibré.
- Épuisement des réserves propres à la fédération sportive** - Depuis 2015, nous avons utilisé 50% de nos réserves. En 2025, les fonds restants seront utilisés pour maintenir le statu quo et réduire les retards d'investissement. Après cette date, il ne restera plus que le fonds d'infrastructure de 55'000 CHF, dont la dissolution est en cours de discussion.

7. **Nécessité d'augmenter les recettes propres** - L'augmentation des coûts, la concurrence croissante et le besoin de développement nécessitent une augmentation significative des fonds propres. Pour assurer une gestion durable, nous avons besoin de recettes supplémentaires d'environ 400'000 CHF par an.
8. **Potentiel limité des revenus propres actuels** - Une augmentation de 15 à 20% des taxes actuelles pourrait générer un maximum de 140'000 CHF, mais représenterait une charge supplémentaire pour ceux qui supportent déjà l'essentiel des taxes. De plus, une baisse des licences et des inscriptions n'est pas à exclure.

## **SOLUTION PROPOSÉE PAR LA DIRECTION SPORTIVE NATATION :**

Afin de générer les fonds manquants, nous proposons une contribution sportive de CHF 35.- par membre pour la natation. Cette cotisation s'ajoutera à la cotisation actuelle à la Fédération et sera facturée et prélevée directement par Swiss Aquatics Swimming auprès des clubs.

Avantages :

1. Garantie du financement nécessaire sans nouvelle augmentation des taxes à court terme
2. Répartition socialement acceptable selon le principe de solidarité
3. Source de revenus à l'abri des crises
4. Souveraineté claire en matière d'utilisation des fonds pour la discipline natation

## **UTILISATION DES REVENUS SUPPLÉMENTAIRES DE LA NATATION**

Les revenus supplémentaires générés doivent être investis de manière ciblée dans le développement de la discipline sportive :

<b>1. Constitution de réserves propres à la discipline sportive env. 12,5 %</b>	<b><u>CHF 50 000.-</u></b>
<b>2. Développement de la discipline sportive env. 35 %</b>	<b><u>CHF 140 000.-</u></b>
- Livestream lors des CS, CSE, CS-25m et CS d'été	CHF 40 000.-
- Numérisation des compétitions	CHF 20 000.-
- Projets d'infrastructure pour les championnats	CHF 20 000.-
- Augmentation des contributions aux organisateurs des CS	CHF 10 000.-
- Amélioration de l'attractivité de la Kids Ligue	CHF 10 000.-
- Amélioration de l'attractivité de FUTURA	CHF 10 000.-
- Domaine des juges	CHF 20 000.-
- Masters	CHF 10 000.-
<b>3. Promotion de la relève env. 35 %</b>	<b><u>CHF 140 000</u></b>
- Compensation Dégressivité Contributions variables PR	CHF 70 000
- Projets des centres PR	CHF 30 000
- Cadres de la relève	CHF 40 000
<b>4. Promotion du sport de performance, y.c. l'Open Water env. 17,5 %</b>	<b><u>CHF 70 000</u></b>
- Cadre Elite	CHF 15 000
- Cadres Open Water (Relève & Elite)	CHF 10 000
- Promotion des athlètes de haut niveau	CHF 15 000
- Indemnisation des mandats pour les clubs coopératifs	CHF 12 500
- Indemnisation des clubs pour les engagements d'entraîneur-e-s	CHF 7 500
- Primes de réussite pour les athlètes et les entraîneur-e-s	CHF 10 000

La natation est confrontée à des défis financiers qui ne peuvent être relevés qu'à l'aide d'une solution durable et équitable. La contribution proposée pour la natation offre la possibilité d'assurer et de développer l'avenir de notre sport à moyen terme, ainsi que de le faire découvrir aux enfants et aux jeunes et de leur permettre de passer leur temps libre de manière utile. Parallèlement, nous travaillons d'arrache-pied pour trouver d'autres sources de revenus. Nous vous remercions chaleureusement pour votre soutien !

## ANNEXE : DÉTAILS CONCERNANT LA RÉPARTITION DES FONDS

Domaine	Utilisation prévue
Livestream aux CS, CSE, CS d'été, CS petit bassin, CS Open Water	Fort intérêt de la part des athlètes et des familles pour que le livestream des championnats suisses continue à être disponible ; important également pour la mise à disposition de matériel visuel aux médias et pour la recherche de sponsors.
Numérisation du fonctionnement des compétitions	Par exemple : mise à jour du Meet Manager (système de gestion des compétitions)
Projets d'infrastructure pour les championnats	La réduction et la suppression des fonds Motion Engler signifient que désormais tous les coûts d'infrastructure, jusqu'ici couverts par ce financement, devront être assumés par Swiss Swimming.
Augmentation des contributions aux organisateurs des CS	Les contributions actuellement versées sont loin de suffire à couvrir les coûts d'un championnat pour les clubs organisateurs ; une augmentation est demandée depuis longtemps.
Amélioration de l'attractivité Kids Ligue / Futura	Pour la Kids Ligue, du matériel supplémentaire a été préparé pour la nouvelle saison afin de rendre visibles le développement et les performances des enfants. En parallèle, de simples mesures peuvent améliorer l'apparence de la piscine et générer plus d'attention pour le sport. Le matériel visuel et promotionnel pourrait être mis à disposition de sponsors intéressés, ce qui faciliterait la recherche de partenaires pour ces formats.
Domaine des juges	Numérisation grâce à l'acquisition d'un système vidéo d'arbitrage, offrant une valeur ajoutée pour les juges et les compétitions, mais aussi pour les entraîneur-e-s et les athlètes. De plus, des possibilités de formation continue pour les juges doivent être créées et leurs engagements internationaux financés.
Masters	Organisation de plusieurs stages Masters par an, réalisation d'un camp d'entraînement annuel pour les Masters, amélioration de l'attractivité des championnats suisses Masters (p. ex. médaille de participation).
Relève	Dans le secteur de la relève, la dégression des contributions variables de la PR est compensée et les projets pilotes de la PR, jusqu'à présent financés par la contribution de base réduite, sont soutenus de manière ciblée. De plus, le cadre de la relève nécessite un soutien supplémentaire en raison de l'inflation et de l'augmentation de la taille du groupe.
Sport de haut niveau (y compris Open Water)	Dans le sport de haut niveau, nous investissons de manière ciblée pour renforcer les cadres, compenser l'augmentation des coûts et adapter le soutien à l'inflation. Dans le domaine de l'Open Water également, des moyens ciblés sont alloués pour développer davantage cette discipline.